

147

Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école secondaire La Frontalière, tenue sous la présidence de monsieur François Lessard, le 15 décembre 2020, à 19h00, en visioconférence TEAMS.

Présences :

- ▶ parents: François Lessard, Karine Masson, Karo Madore et Maryse Blanchette;
- ▶ personnels: Bérangère Dubreuil, Sylvain Véronneau, Élane Desrosiers et Sonya Bérubé;
- ▶ élève(s):
- ▶ représentants communauté: Émilie Vanasse et Étienne Gauthier;
- ▶ direction: Hugues Émond, directeur;
- ▶ secrétariat: Kristine Côté;

Absence(s) : Pamela B. Steen, Gabriel Gilbert et Carl-Olivier Madore.

1. MOT DE BIENVENUE

Hugues Émond souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement.

CE005-20-943

2. ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 27 octobre 2020
4. Suivi au procès-verbal.
 - a. Présentation des membres de la communauté
 - b. Liste et actes d'établissement (consultation)
 - c. Règles de régie interne
5. Questions du public.
6. [Formation obligatoire](#) - Capsule à visionner
7. Résultat de la consultation obligatoire auprès des élèves (sondage)
8. Temps alloué à chaque matière (grille-matière 20-21) (approbation)
9. Remerciements au personnel école
10. Information de la direction
 - a. Bal des finissants et cérémonie de fin d'études
 - b. Organisation scolaire en temps de COVID
 - i. Horaire alternatif
 - ii. Gestion des cas déclarés
 - iii. Congé de Noël prolongé
11. Information du comité de parents
12. Information des membres du personnel
13. Information des élèves
14. Information des membres de la communauté
15. Correspondance
16. Autres points
17. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉE

CE005-20-944

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 27 OCTOBRE 2020

Sur la proposition de madame Éline Desrosiers, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 27 octobre avec les modifications suivantes; l'ajout au point 14 à L'ODJ – informations des membres de la communauté et dans le PV du 27 octobre 2020, modification des présences de Pamela B. Steen et Karine Masson en visioconférence.

ADOPTÉE

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

A) Présentation des membres de la communauté

Monsieur Étienne Gauthier se présente, il est travailleur de rue et madame Émilie Vanasse est agente en développement en loisir de la MRC de Coaticook.

B) Liste et actes d'établissement

Monsieur Émond présente le document et vérifie l'exactitude des informations avec les membres. L'acte d'établissement est accepté par la majorité du conseil.

C) Règles de régies internes

Ajout du point 9.6 qui concerne le règlement des séances du conseil d'établissement suivi à distance. Avec le règlement du couvre-feu qui entre en vigueur le 15 décembre, nous devons les faire à distance. Madame Bérange Dubreuil propose l'adoption.

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public

6. FORMATION OBLIGATOIRE

Avec la nouvelle loi 40, une formation obligatoire sera à visionner, deux nouvelles capsules se sont ajoutées. Les membres auront un formulaire à remplir pour déclarer que les capsules ont bien été visionnées.

7. RÉSULTAT DE LA CONSULTATION AUPRÈS DES ÉLÈVES

Le conseil d'établissement doit, depuis la loi 40, concerter les élèves sur différents sujets sous forme de sondage. Monsieur Émond fait la présentation du sondage, « Ton opinion est importante », qui a été présenté aux élèves.

CE005-20-945

8. GRILLE-MATIÈRES 21-22

Monsieur Émond présente la grille-matières pour l'année scolaire 2021-2022 proposée par les enseignants. À la seule différence de celle de l'an dernier, de nouveaux cours à option sont ajoutés.

1^{er} cycle, programme d'adaptation scolaire, classe ressources, classe CAPS, programme préparatoire à la formation professionnelle et concomitance : aucun changement

2^e cycle : ajout de cours à options

- *Cinéma d'animation sec. 3*
- *Musique Pop sec. 3*
- *Histoire du 20^e siècle sec. 4*
- *Musique Pop sec. 4*
- *Musique Pop sec. 5*
- *Atelier de création sec. 5*

Madame Éline Desrosiers propose d'accepter la grille-matières avec les nouvelles modifications.

ADOPTÉE

9. REMERCIEMENTS AU PERSONNEL ÉCOLE

Monsieur François Lessard propose de remercier tout le personnel de l'école pour l'excellent travail depuis le début de l'année.

Un mot leur sera envoyé par le bulletin de la semaine.

Mesdames Émilie Vanasse ainsi que Karo Madore offrent leur aide pour réaliser le projet. Monsieur François Lessard enverra un courriel aux membres du conseil pour développer son idée.

10. INFORMATION DE LA DIRECTION

10.A) Bal des finissants et cérémonie de fin d'études

Monsieur Émond débute les informations avec le bal de fin d'année. Trois scénarios sont présentés.

I. Si nous n'avons pas la possibilité de faire un regroupement à l'intérieur (resserrement des mesures sanitaires) :

La graduation aura lieu au parc de la Gorge à Coaticook, section de Foresta Lumina, avec des endroits touchants pour les élèves. Les élèves pourront être accompagnés des membres de leur famille. Il y aura un tapis rouge à l'entrée avec la prise de photos, bien évidemment le talon haut sera à prescrire.

II. Si nous restons en la zone rouge :

Seulement les élèves finissants et un accompagnateur seront permis, les jeunes pourront avoir leur tapis rouge avec voiture. Les parents ne seront pas admis à l'étage du haut, ils pourront venir porter leur jeune en voiture et prendre une photo dans l'entrée et repartir ensuite. Il n'y aura pas de vente d'alcool, mais il y aura des décors à l'intérieur. Les élèves resteront en bulle famille aux tables pour le repas, il y aura simplement un souper avec une présentation sur écran géant des photos souvenirs des élèves. Musique seulement, danse à prescrire. Il y aura des petits vidéos préenregistrés par les enseignants (souhaits, vœux, messages touchants et autres).

III. Si un retour à la normale est envisagé:

Nous avons convenu que si le 1^{er} avril les mesures sanitaires étaient les mêmes qu'à ce jour;

Les parents ne pourront pas être présents à l'intérieur officiellement sans possibilité de changement. Compte tenu du délai trop court qu'il restera pour les commandes des repas et les 350 couverts qu'il faudra ajouter pour recevoir ceux-ci. Sinon, tout sera idem que dans le premier énoncé et il y aura possibilité de la danse.

B) Organisation scolaire COVID

i. Horaire alternatif

Malgré la contrainte de l'horaire alternatif, nous constatons une bonne collaboration des élèves et des parents.

Pour l'instant, il n'y a pas de précisions sur les examens de fin d'année.

ii. Gestion des cas déclarés

Madame Ruel voit à la déclaration des cas COVID et des contacts avec un cas positif à la Santé publique demande. Afin de réaliser cette tâche, Madame Bérange Dubreuil aide temporairement Madame Debby Ruel dans ses tâches habituelles. 273 ordinateurs ont été prêtés aux élèves pour assurer l'enseignement à distance pendant le confinement de la période des Fêtes.

iii. **Congé de Noël prolongé**

Le gouvernement a fait l'annonce que le congé de Noël sera prolongé jusqu'au 18 janvier pour le secondaire. Les élèves termineront le 16 décembre, pour faire le 17-18-21 et 22 décembre l'école à la maison, ainsi que du 7 au 15 janvier.

11. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

Lors de leur dernière rencontre en novembre, la fédération du comité de parents du Québec a nommé Monsieur Kevin Roy comme président.

12. INFORMATION DU PERSONNEL

Monsieur Sylvain Véronneau souligne la présence d'un humoriste lors du spectacle de Noël virtuel, le 22 décembre à la dernière période.

Madame Bérangère Dubreuil nous informe que ça va bien à la cafétéria malgré le nombre d'élèves différents tous les jours.

13. INFORMATION DES ÉLÈVES

Élèves absents.

14. INFORMATION DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

Monsieur Étienne Gauthier nous parle de l'insécurité des jeunes. Ils n'ont plus de point de rassemblement. Il est inquiet, les jeunes parlent beaucoup de décrochage.

Madame Émilie Vanasse souligne les bienfaits des sports extérieurs va avoir sur les gens. Plusieurs municipalités ont fait des demandes pour du matériel de patinoire extérieur. Exemple : des bancs, chauffe-terrasse, etc.

15. CORRESPONDANCE

Aucune.

16. AUTRES POINTS

Aucun.

CE005-20-947

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur la proposition de madame Sonya Bérubé, il est résolu d'adopter la levée de l'assemblée à 20h47.

ADOPTÉE

Président(e)

registraire